

Affaires Internet Explorer/Windows : Google soutient Bruxelles

Après la fondation Mozilla, c'est au tour de **Google** d'annoncer son soutien à la procédure lancée par l'Europe suite à une plainte d'Opera déposée en décembre dernier pointant la vente liée entre Windows et Internet Explorer.

Comme l'éditeur de Firefox, Google a tout à fait le droit d'apporter ses arguments et son expertise technique auprès de la Commission sans pour autant déposer formellement une plainte (ce qu'on appelle le statut de tiers).

Pour Google, créateur du browser Google Chrome, « *Internet Explorer est attaché au système d'exploitation dominant de Microsoft, ce qui lui donne un avantage déloyal sur les autres navigateurs* » .

Livré avec le système d'exploitation de la firme de Redmond, Internet Explorer avait peu à peu évincé Netscape pour régner sans partage sur le secteur. Jusqu'à l'émergence d'offres alternatives soutenues par l'essor du haut débit.

Pour la concurrence, le premier éditeur maintient un *statu quo*. Pourtant, les autres navigateurs gagnent bel et bien du terrain (la part de marché d'IE n'est plus que de 70%). Mais Google estime que Microsoft pourrait bénéficier de cette émulation.

« *Plus de concurrence apportera plus d'innovations dans les navigateurs, ainsi que dans la conception internet, permettant aux sites de s'afficher plus vite et d'offrir de nouveaux types d'outils interactifs et d'applications* » , assure la firme de Mountain View dans son blog.

Pour Bruxelles, la situation est claire : le marché doit être ouvert à tous, sans distinction. Selon un porte-parole de la Commission, dont les propos sont reproduits par *Les Echos*, « *la Commission pourrait envisager d'ordonner à Microsoft de donner à ses utilisateurs une chance effective de choisir quel navigateur concurrent ils veulent installer dans Windows à la place, ou en remplacement, d'Internet Explorer, et lequel ils veulent avoir par défaut* » . Traduction, Windows pourrait par défaut embarquer plusieurs navigateurs, une solution qui ne fait pourtant pas l'unanimité, notamment chez Mozilla.

Le passage en force évoqué par la Commission pourrait bien devenir une réalité si Microsoft se révèle incapable de démontrer l'inexistence de sa situation monopolistique. Ce qui risque d'être difficile.

[La fondation Mozilla](#) qui elle aussi, a choisi de soutenir la plainte initiée par les autorités européennes estime que Microsoft et son navigateur « *nuisent à la compétition entre les navigateurs, sapent l'innovation et réduisent le choix des consommateurs* » .

Pour autant, elle explique que la situation actuelle n'a pas empêché Firefox de progresser, réfutant l'argument d'Opera.

Une nouvelle condamnation pourrait constituer un nouveau revers pour la firme de Redmond. La situation monopolistique de Windows, l'OS présent sur la quasi-totalité des PC de la planète, avait

valu à Microsoft une amende record de 889 millions d'euros en 2008.

Selon une étude réalisée par XitiMonitor au mois de novembre dernier, Internet Explorer reste le leader avec 59,5% de part de marché en Europe, le panda roux atteint 31,1%. Les autres navigateurs, Opera, Safari et Google Chrome détiennent respectivement 5,1, 2,2 et 1,1% de part de marché.